

**Ministry of Health and Long-Term Care**  
Health System Accountability and Performance Division  
Performance Improvement and Compliance Branch

Ottawa Service Area Office  
347 Preston St., 4<sup>th</sup> Floor  
Ottawa ON K1S 3J4

Bureau régional de services d'Ottawa  
347, rue Preston, 4<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1S 3J4

**Ministère de la Santé et des Soins de  
longue durée**

Division de la responsabilisation et de la performance du  
système de santé  
Direction de l'amélioration de la performance et de la  
conformité

Telephone: 613-569-5602  
Facsimile: 613-569-9670

Téléphone : 613 569-5602  
Télécopieur : 613 569-9670

Copie du titulaire de permis

Copie destinée au public

<b>Date(s) d'inspection</b>	<b>Numéro d'inspection</b>	<b>Type d'inspection</b>
9 mars 2011	2011_126_2746_09Mar111023	Suivi N° de registre : O-000185
<b>Titulaire de permis</b>		
Genesis Gardens Inc. 438, chemin Presland Ottawa (Ontario) K1K 2B5 Télécopieur : 613 443-5950		
<b>Foyer de soins de longue durée</b>		
Foyer St-Viateur 1003 Limoges Road Limoges (Ontario) K0A 2M0 Télécopieur : 613 443-5950		
<b>Inspecteur(s)</b>		
Linda Harkins (126)		
<b>Résumé de l'inspection</b>		
<p>Cette inspection a été menée dans le cadre d'un suivi concernant l'ordre de conformité n° 001, signifié le 28 janvier 2011, et l'ordre de conformité n° 002, signifié le 1<sup>er</sup> février 2011. (N° de registre O-000082, Inspection n° 2011-126-2746-19jan140544).</p> <p>Au cours de l'inspection, l'inspecteur s'est entretenu avec la directrice des soins du foyer, l'infirmière de jour, un préposé aux services de soutien personnel et l'administrateur.</p> <p>Au cours de l'inspection, l'inspecteur a examiné les lignes directrices et les politiques du foyer relativement à l'administration d'anticoagulants, les lignes directrices sur la documentation et la liste des résidents auxquels sont administrés des anticoagulants.</p> <p>Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés en tout ou en partie pendant cette inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion des médicaments;</li> <li>• décès et hospitalisation.</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> Aucun non-respect n'a été constaté au cours de cette inspection.</p> <p>Une liste des non-respects corrigés figure dans la partie « Non-respects corrigés ».</p>		

**NON-RESPECTS CORRIGÉS**

<b>EXIGENCE</b>	<b>TYPE DE MESURE OU D'ORDRE</b>	<b>N° DE MESURE OU D'ORDRE</b>	<b>N° DU RAPPORT D'INSPECTION</b>	<b>N° D'IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR</b>
Règl. de l'Ont. 79/10, art. 134	OC	001	2011_126_2746_09Mar111023	126
LFSLD, L.O. 2007, chap. 8, alinéas 6 (10) a) et b)	OC	002	2011_126_2746_09Mar111023	126

<b>Signature du titulaire de permis ou de son représentant</b>	<b>Signature du représentant de la Division de la responsabilisation et de la performance du système de santé</b>  <b>Copie originale signée par Linda Harkins</b>
<b>Titre :</b>	<b>Date du rapport :</b> (si différente de la date d'inspection)  9 mars 2011